



15 Août 2019

Le diocèse en pèlerinage à Notre Dame de la Mer  
BULLETIN d'INSCRIPTION

Pour permettre une bonne organisation de la journée et particulièrement la réservation des cars pour les divers trajets, nous vous demandons de bien vouloir **nous retourner le bulletin avant le 30 juin 2019** de préférence par la messagerie, à : [pelerinages@catholique78.fr](mailto:pelerinages@catholique78.fr) ou par courrier à la : Direction diocésaine des pèlerinages.  
16 rue Mgr Gibier - 78000 Versailles  
Tél. 01 30 97 67 61

à remplir en **MAJUSCULES**

Nom du correspondant : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse N° \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Nombre de personnes envisagées dans votre groupe : \_\_\_\_\_

**Attention : la messe à la collégiale de Mantes aura lieu à 10h00**

↪ Trajet en car : choisir la proposition ① / ② / ③ *Veillez cocher la case appropriée*

① Paroisse => Collégiale de Mantes => Blaru, et retour à la paroisse

② Collégiale de Mantes => Blaru, et retour à la Collégiale de Mantes

③ Votre paroisse rejoint, en car, le pèlerinage au stade de Blaru pour le pique-nique à 12h15.

Cars ① et ③ : veuillez nous préciser l'adresse exacte du rendez-vous pour le départ du car :

En raison de l'exiguïté de l'accès au stade de Blaru et à Notre Dame de la Mer, les voitures particulières ne seront pas autorisées à stationner.  
Le transport en car navette de Mantes à Blaru est obligatoire.

***Tous les cars seront réservés par la direction diocésaine des pèlerinages.***  
Afin d'éviter d'égarer les bagages, ils devront être étiquetés avant d'être mis dans les cars.